

COMMUNE DE VICHÈRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

--

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur MORAND Gérard, Maire.

Sont présents : M. MORAND, M. CHAUMETON, M. LAUVERGNAT, M. FOURMY, M. LETOURNEUR, Mme QUENENSSE, M. BERAU

Secrétaire de séance : M. BERAU

Membre(s) absent(e)(s): Mme COTTEREAU donne pouvoir à M. CHAUMETON
Mme MARTINE est absente

Le dernier compte-rendu du 29 Aout 2024 est approuvé.

TRAVAUX :

Création d'une aire de Jeux : Monsieur LETOURNEUR a présenté le projet et les devis. Suite aux échanges concernant la pose et la sécurité des jeux, Monsieur LETOURNEUR va demander un devis à une entreprise spécialisée et homologuée pour la pose des jeux.

Projet logements école : Monsieur le Maire a présenté le plan de façade et le plan d'accès proposés. Deux réunions ont été programmées le mercredi 27 novembre pour le système de chauffage et le 29 novembre pour l'accès véhicule.
Le 16 décembre une fourchette de prix du projet sera donnée.

Projet Travaux 2025 :

Chemins : La commission des travaux fera le tour des chemins de la commune prochainement pour voir leur état dans le but de prévoir les interventions en 2025.

Salle des fêtes : Changement des huisseries, changer le mode de chauffage, faire des aérations, changer l'éclairage et les tables.

Assainissement presbytère : Refaire la fosse septique du presbytère

Cimetière : Réfection du portail du cimetière

Trottoirs : Refaire les trottoirs dans le bourg

Atelier : Réaliser une clôture autour de l'atelier

Conteneurs poubelles : Aménagement des emplacements des conteneurs collectifs. Monsieur LAUVERGNAT doit faire le point avec le SICTOM

Chemin : Remettre en état le chemin de la Borde aux mérelles à la Touche suite à un glissement de terrain

Goudronnage du chemin commun avec Argenvilliers à Chauveau : Un devis a été fait par Argenvilliers pour la somme de 2 000€

Elagage du chemin de la Cave : Un devis a été demandé à la société VITROU, il se monte à 8640€. En parallèle Monsieur Le Maire a reçu Monsieur Adrien GUEDE qui se propose de faire l'élagage du 15 décembre au 30 janvier 2025 et de garder le bois pour se chauffer. Le conseil est favorable, une convention, avec décharge de responsabilité de la commune, sera signée avant le début des travaux.

URBANISME :

Trois CUA ont été déposés :

Le 3 septembre 2024 déposé par Maitre BOUCHERON pour la vente d'une maison au 1 les maisons neuves.

Le 14 octobre 2024 déposé par Maitre LEVEQUE pour la vente de la parcelle zm9 La Mongordière.

Le 28 octobre 2024 déposé par Maitre Navet-Dauteuil pour la vente de la parcelle B397 à Brieur.

Un permis de construire déposé par monsieur Jules GUICHARD pour la construction d'un garage au 1 bis la Mongordière.

Une déclaration préalable déposée par axe écologie pour la pose de 10 panneaux photovoltaïques au 1 Le Pré du Moulin.

Les nouveaux tarifs du PETR sont :

CUa 22€

CUb 60€

Prorogation CUb 20€

DP 95€

PC 115€

Transfert PC 20€

COMPTE RENDU DES REUNIONS EXTERIEURES :

SITS : Il a été voté une assurance statutaire par le CDG28 au taux de 5,25%. Les tarifs sont identiques à l'année dernière. Le nombres d'enfants transportés est de 343.

Conseil d'école : Mme Hâlé est la nouvelle directrice de l'école. Actuellement la structure se compose de trois classes à Souancé-au-Perche avec 52 enfants

Voici l'organisation de l'année scolaire 2024-2025 :

- Mme Massot : classe des TPS, PS, MS et GS
- Mme Duverger : classe des CP et CE1
- Mme Hâlé : classe des CE2, CM1 et CM2

Les prévisions pour 2025 sont de 48 enfants.

Il a été demandé : quatre ordinateurs pour les élèves, le changement d'ordinateur des maitresses, des Talkies-Walkies de liaison entre les classes. Un marché de Noël est organisé par L'APE (les P'tits Perchés) dans la salle des fêtes de Vichères le dimanche 8 décembre 2024.

Syndicat de la Berthe : Un contrat a été signé avec la poste pour le relevé des compteurs d'eau à raison de 2.62€ par compteur. Pour les fuites d'eau sur les communes gérées par le syndicat de la Berthe l'entreprise de monsieur GUICHARD Jules intervient. La voiture de l'ancien fontainier est mise en vente pour 500€.

DIVERS :

Cimetière : Un paragraphe va être rajouté dans le règlement du cimetière concernant les concessions enfants afin de mentionner que le conseil municipal a attribué la perpétuité à toutes les concessions de la section B du cimetière communal de Vichères.

Eglise : Un projet de concert dans l'église de Vichères est prévu au mois de Mai par « musique en Eure et Loir » avec l'accord de la paroisse.

La séance est levée à 22h45

NOM	PRENOM	
MORAND	Gérard	
CHAUMETON	Jean Claude	
LAUVERGNAT	Alain	
FOURMY	Nicolas	
LETOURNEUR	Christian	
BEREAU	Stéphane	
MARTINE	Marie-Claude	Absente
QUENENSSE	Murielle	
COTTEREAU	Emilie donne pouvoir à M. CHAUMETON	